

1517.

Congé à Jean Aubert, l'un des gardes de la monn^e de Paris, d'aller à Beauvais pour aucunes ses affaires, jusques à 15 jours.

Congé à Claude le Cointe, essayeur de la monn^e de Paris, d'aller à Mon^s Saint-Claude, et à laisser son commis Henry Planche jusques à son retour.

(Sorb., II, 1, 13, n^o 173, fol. 114 v^o.)